

Sous la direction de
Florian Muzard
et Pauline Sirot

Attitudes transition

Une écologie locale en pratiques

Parenthèses

COLLECTION TERRITOIRES EN PROJETS

Sommaire

Introduction

L'écologie à travers les pratiques locales :
quelles attitudes pour s'engager dans la transition ? 11
Florian Muzard et Pauline Sirot, DGALN

La transition : quels modèles pour agir ? 19
Eddie Soulier, Université de technologie de Troyes

1 / Au format paysage

L'interpellation paysagère, préalable à la transition
écologique 25
Jean-Marc Gaulier, paysagiste-conseil de l'État

UN TERRITOIRE EMBLÉMATIQUE
Le quadrant sud-ouest nantais 28

Entretiens avec les acteurs du territoire 40

AUTRES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES 44

PAS DE CÔTÉ 58

2 / En connexion avec les infrastructures et les zones d'activité

Les infrastructures, alliées de la transition ? 63
Laurent Terral, Laboratoire Ville Mobilités Transport

UN TERRITOIRE EMBLÉMATIQUE
Le territoire de l'Allier parcouru par l'A79 70

Entretiens avec les acteurs du territoire 84

AUTRES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES 88

3 / À partir des modes de vie

La transition écologique à hauteur d'habitants 99
Judith Ferrando Y Puig

UN TERRITOIRE EMBLÉMATIQUE
Le sud des Landes 104

Entretiens avec les acteurs du territoire 118

AUTRES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES 122

PAS DE CÔTÉ 134

4 / À l'aune de la résilience

La résilience des territoires
pour tenir le cap de la transition écologique 139
Stéphanie Bidault, Cepri

UN TERRITOIRE EMBLÉMATIQUE
Sète Agglopôle Méditerranée 146

Entretiens avec les acteurs du territoire 164

AUTRES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES 168

5 / En régime de production et de consommation

Produire et consommer à l'heure
de la transition écologique 177
Anais Lefranc-Morin, ANCT

UN TERRITOIRE EMBLÉMATIQUE
Les grands territoires en bord de Saône 182

Entretiens avec les acteurs du territoire 196

AUTRES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES 200

Entre controverses et convergences

La transition écologique
en régimes de controverses 205
Eddie Soulier, Université de technologie de Troyes

Les malentendus des chemins
de la transition écologique dans les territoires 216
Jean-Baptiste Marie, Europe des projets architecturaux et urbains

Bouger les lignes

Six lignes de front pour amplifier
la transition écologique en local 225
Manon Loisel et Nicolas Rio, Partie prenante

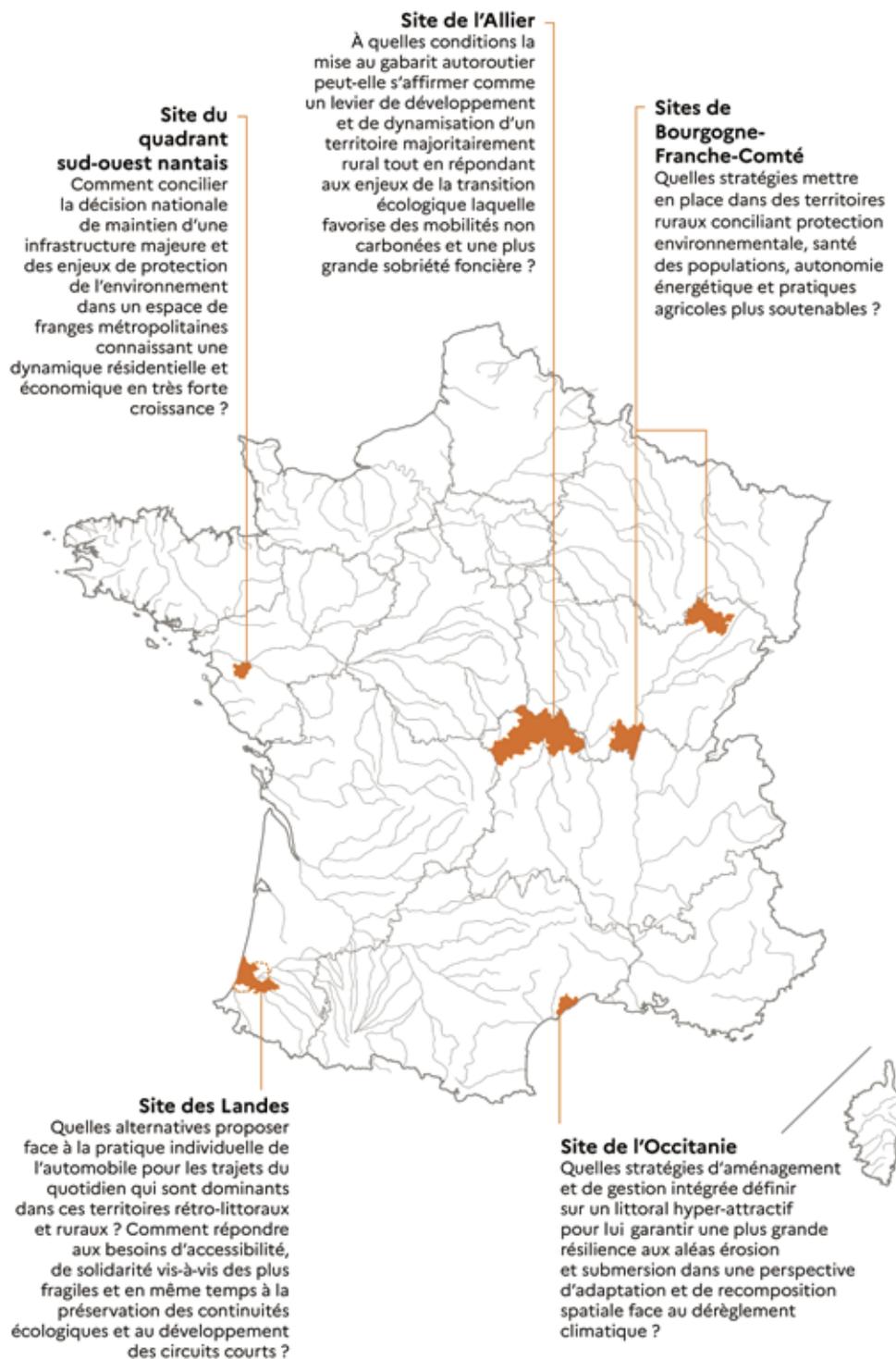
ANNEXES

Index des auteurs 239

Index des personnes interviewées 245

Générique des participants aux ateliers 246

Sigles et acronymes 254



Carte des six sites de projet et de leurs questionnements au lancement de l'Atelier des territoires.

L'écologie à travers les pratiques locales : quelles attitudes pour s'engager dans la transition ?

Florian Muzard et Pauline Sirot, DGALN

Pour témoigner que des objectifs de transition élevés sont atteignables, la démultiplication de territoires démonstrateurs est essentielle. Complémentairement à d'autres outils d'ingénierie, l'Atelier des territoires favorise l'apprentissage collectif des transitions.

Sa 12^e session nationale, prévue initialement sur la période 2019-2021¹, avait pour ambition d'accompagner les dynamiques de territoires qui s'engagent dans une trajectoire de transition écologique et d'en amplifier leurs effets, selon quatre axes thématiques transversaux :

- l'accélération de la transition énergétique ;
- la reconquête de la biodiversité et des écosystèmes ;
- la résilience face aux risques naturels et technologiques ;
- l'insertion territoriale des grandes infrastructures de transport.

Parmi la quinzaine de candidatures formalisées lors de cet appel à manifestation d'intérêt national (AMI), six d'entre elles, porteuses d'interpellations fortes pour les politiques publiques, ont été retenues par un jury d'experts et de praticiens réuni par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) au printemps 2019. Les six lauréats de la session sont :

- les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et le Département traversés par la nouvelle autoroute A79 dans l'Allier (Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- le Pays de Vesoul et du Val de Saône, en Haute-Saône, et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Mâconnais Sud Bourgogne, en Saône-et-Loire (Bourgogne-Franche-Comté) ;
- les Communautés de communes de Marenne Adour Côte-Sud et du Pays d'Orthe et Arrigans, dans les Landes (Nouvelle-Aquitaine) ;
- l'association de la métropole de Nantes, le PETR du Pays de Retz et la Communauté de communes de Grand-Lieu, à proximité du lac du même

¹ D'ultimes ateliers et séminaires de clôture se sont tenus au cours de l'année 2022.



Les cinq numéros de *La Lettre de l'Atelier des territoires*, publiés entre 2019 et 2022.

nom et de l'aéroport de Nantes-Atlantique, en Loire-Atlantique (Pays de la Loire) ;

— la Communauté d'agglomération de Sète Agglopol Méditerranée, dans l'Hérault (Occitanie).

Les thématiques qui ont été abordées sont évoquées sur la carte de France reproduite page précédente et développées ensuite en ouverture des chapitres dans la rubrique présentant l'angle problématique de chaque atelier.

Un processus de capitalisation en résonance avec le déroulement des ateliers

Déployée à l'automne 2019 et achevée à l'été 2022, la phase terrain de l'Atelier des territoires a été retardée par une série d'événements cumulatifs : confinement dû à la crise de Covid-19, report des élections municipales et communautaires, gestion de la situation sanitaire avec l'application des règles de distanciation spatiale, délais d'installation des nouvelles assemblées, événements catastrophiques, tels les inondations et les mégafeux, ayant entraîné des reports successifs de réunions, etc.

Cette situation exceptionnelle par son intensité et par sa durée est de fait très représentative des aléas, perturbations et crises de toute nature qui tendent à s'intensifier et auxquels les territoires doivent apprendre à faire face. L'Atelier a été ainsi mis en situation de gérer à la fois l'urgence et le besoin de se projeter sur le temps long.

Pour tenir compte de ces circonstances, le processus de capitalisation mis en place au niveau national a dû complètement se réinventer, de même que les ateliers qui ont réussi à maintenir le lien avec l'écosystème des acteurs locaux et la dynamique de travail collaboratif sur une longue période (séances en webinaires ou hybrides, développement de blogs, de

webradios, de films, réagencement et démultiplication des modalités de travail, etc.). C'est donc une capitalisation au fil de l'eau qui a été imaginée par la DGALN à travers une publication intitulée *La Lettre de l'Atelier des territoires*.

Avec ses cinq numéros, *La Lettre de l'Atelier des territoires* s'est donné comme programme d'identifier ce qui se jouait à chaque étape (défis et enjeux mis au débat, controverses, prospectives et atterrissage de la stratégie), de créer des passerelles entre les sites pour faire émerger des sujets d'intérêt commun, d'établir des connexions utiles avec d'autres démarches nationales ou locales, de créer des stimulations croisées entre le niveau national en posture d'observation et les ateliers investis dans la fabrique du projet, et de collecter des matériaux utiles aux politiques publiques, depuis les intuitions jusqu'aux stratégies, depuis les pistes jusqu'aux propositions les plus opérationnelles.

Cette capitalisation a un double objectif : tirer des enseignements exploitables pour tous ceux qui, dans les territoires, s'engagent dans des démarches de transition, et, à partir des études de cas locales documentées, susciter des interpellations et des premiers enseignements significatifs au niveau national².

Dans ce processus continu d'apprentissage, le concours des membres du Comité de suivi national regroupant scientifiques, experts et partenaires a été déterminant³. Collectivement ou individuellement, lors des séminaires nationaux intersites (« Les Rendez-Vous de l'Atelier »), de séances de formation-coaching, de participations et d'interventions en tant qu'experts sur plusieurs des sites de la session, de la codirection des numéros de *La Lettre de l'Atelier des territoires*, d'invitations dans des démarches menées en parallèle de l'Atelier ou dans la phase finale d'évaluation des échecs et bénéfices de la session, ils ont été, aux côtés de la DGALN, les interlocuteurs constants des équipes-projets.

² L'ensemble de ces publications est accessible et téléchargeable : voir « Atelier des territoires, Les lettres de capitalisation » sur www.atelier-territoires.logement.gouv.fr.

³ Stéphanie Bidault (Cepri), Denis Crozier (Cerema), Judith Ferrando Y Puig (Missions publiques), Jean-Marc Gaulier (Urbicus), Anaïs Lefranc-Morin (ANCT), Jean-Baptiste Marie (Puca, EPAU), Eddie Soulier (université de technologie de Troyes), Laurent Terral (université Gustave-Eiffel).

Les ateliers à l'épreuve de la transition écologique

Les feuilles de route issues des ateliers proposent une série d'actions et de pistes de projet innovantes dans les domaines des mobilités durables, de la recomposition spatiale, des filières et techniques de renaturation, de la sobriété foncière, des circuits courts ou des écopayages productifs, dans des contextes territoriaux variés. Ces stratégies sont en cours de déclinaison dans des plans, programmes et contrats associant les collectivités avec l'État et d'autres partenaires.

Au terme de ces ateliers, peut-on pour autant dire, selon les termes de Jean Pisani-Ferry, ancien commissaire général de France Stratégie, que l'on a pris la mesure du défi considérable que représente la transition écologique, à la fois « source d'opportunités » mais « avant tout synonyme d'efforts, de renoncements à un certain confort et d'une focalisation des priorités sur cet objectif⁴ » ?

Le bilan à chaud des ateliers est mitigé au regard des objectifs de soutenabilité à atteindre. Toutefois, partout les acteurs locaux ont accru la prise en compte des enjeux de transition jusqu'à leur inscription dans un plan d'actions partagé entre les acteurs du territoire : signature d'un projet partenarial d'aménagement (PPA) entre Sète Agglopol Méditerranée et l'État autour de la recomposition spatiale du littoral, lancement d'un projet d'agro-viticulture financé par des fonds européens (FEADER) en Bourgogne-Franche-Comté, initiative d'une dynamique inter-EPCI autour du foncier économique et de la valorisation des haies bocagères avec un projet de piste cyclable à l'échelle du département de l'Allier, mise en place d'une gouvernance interterritoriale autour d'un contrat opérationnel de mobilités avec la Région Nouvelle-Aquitaine dans les Landes, création d'un chapelet de stations paysages autour du lac de Grand-Lieu avec une prise en considération des enjeux de santé publique associés à la ressource en eau dans le quadrant sud-ouest nantais.

Faire projet en prenant appui sur les controverses

Ce décalage tangible entre les ambitions écologiques d'une ampleur inédite et des résultats qui peuvent apparaître modestes s'explique par l'importance des controverses autour des politiques et stratégies de transition qui rendent parfois complexe le passage à l'action. En effet, la transition, si elle n'est pas questionnée sur ses fins, l'est régulièrement sur le diagnostic (quelles causes produisent quels effets ?), sur les moyens de sa mise en œuvre (à quelles solutions recourir : méthodes et technologies existantes ou futures, approches disruptives, expérimentations... ?) ou encore sur sa mise à l'agenda (à quelle échéance agir ? selon quelles priorités ?). Ces sujets controversés apparaissent d'autant plus marqués que les acteurs en

présence ont des intérêts, des convictions ou encore des capacités d'intervention qui ne sont pas convergents. Et ceci est d'autant plus vrai que les scénarios d'avenir sont incertains et remettent en question nos modèles. Identifier et comprendre les controverses qui grippent aujourd'hui les positions des acteurs est une tâche nécessaire si l'on veut élargir la scène d'appropriation collective de la transition écologique.

Quelques mots sur la structure, le contenu et le titre de l'ouvrage

En premier lieu, la présente introduction est enrichie par une présentation théorique du concept et des modèles de transition développés dans la littérature scientifique de manière à mettre en perspective les expériences de terrain décrites par la suite.

En second lieu, nous avons mis en exergue cinq thématiques majeures de la transition écologique pour structurer les différents chapitres de ce livre. Sont successivement développés : la part à accorder aux paysages pour faire émerger de nouvelles représentations et conditions de débats (chapitre 1), les tensions à gérer avec les logiques de développement propres aux infrastructures et zones d'activité (chapitre 2), la prise en compte indispensable des modes de vie et des usages (chapitre 3), la recherche de résilience qui oblige à penser les aléas climatiques à l'échelle des écosystèmes (chapitre 4), les enjeux de production et de consommation qui ancrent la transition dans l'économie des territoires (chapitre 5). Chaque chapitre met en lumière un atelier ayant approfondi la problématique considérée, suivi d'exemples inspirants. Ce corpus est composé, pour partie, de textes publiés dans *La Lettre de l'Atelier des territoires*⁵ et, pour une autre, d'entretiens donnant le point de vue des acteurs politiques ou techniques des collectivités et de celui de l'État déconcentré pour comprendre l'appropriation des stratégies de transition élaborées localement (baptisées « feuilles de route ») et les suites concrètes données aux ateliers.

En troisième lieu, l'ouvrage propose une cartographie des controverses décryptées au moyen de grilles d'analyse issues des sciences sociales en écho au retour d'expérience des cinq concepteurs mobilisés sur le terrain. L'ouvrage s'ouvre sur un questionnement politique intitulé « bouger les lignes » dont il sera question *in fine*.

Mais préalablement, revenons sur le choix du titre, *Attitudes transition*. Celui-ci renvoie directement à l'attitude prospective théorisée par le philosophe, chef d'entreprise et haut fonctionnaire Gaston Berger dans un célèbre article de 1959⁶ où il envisageait le rapport à l'avenir de manière active et désinhibante. Les traits caractéristiques de l'attitude prospective, « Voir loin ; voir large ; analyser en profondeur ; prendre des risques ; et penser à l'homme », ne seraient-ils pas tout autant une source d'inspiration pour qui cherche à entrer en transition ?

⁵ Ces textes ont été revus et édités pour les besoins du présent ouvrage. Leur version *in extenso* figure dans les différents numéros de *La Lettre de l'Atelier des territoires*.

⁶ Gaston Berger, « L'attitude prospective », in *L'Encyclopédie française*, t. XX (« Le monde en devenir : histoire, évolution, prospective »), Paris, Société nouvelle de l'Encyclopédie française, 1959, p. 20.54-12-14

⁴ « Faire face à la difficulté de la transition écologique » [en ligne sur www.lemonde.fr].

La transition écologique implique assurément un changement d'approche en résonance avec l'attitude prospective : une attention portée au présent en évolution rapide comme aux horizons temporels de moyen et long termes, une pensée à l'échelle des écosystèmes, un mode de projection associant planification et mode projet, une acceptation de l'incertitude en partie compensée par une aptitude à l'adaptation et, enfin, une approche plaçant l'homme dans une relation harmonieuse avec son milieu naturel. Par ailleurs, le mot « Attitudes », au pluriel, renvoie directement au fait que « l'écologie n'est pas un consensus », pour reprendre le titre de l'ouvrage de François Gemenne, politologue et membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec)⁷. Le régime de controverses inhérent à la transition est synonyme pour les parties prenantes de différentes attitudes qu'il importe de prendre en considération pour interpréter les représentations en jeu, les conciliations possibles et les leviers de l'action.

Bouger les lignes : mode d'emploi et suites de l'Atelier des territoires

Dans la phase conclusive de la session nationale de l'Atelier, la DGALN a sollicité Nicolas Rio et Manon Loisel, de l'agence Partie prenante, pour l'accompagner dans l'exercice du « bouger les lignes ». Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une démarche d'évaluation ou d'un audit mais d'une prise de recul à partir de l'expérience des six sites d'atelier qui ont rassemblé plus de 700 participants⁸, des rapports finaux constitués par les cahiers d'atelier et les feuilles de route, des matériaux de la capitalisation au fil de l'eau et d'une campagne d'entretiens ciblés.

Il était important pour la DGALN de faire appel à un regard extérieur pour l'aider le plus objectivement possible à effectuer ce bilan analytique et critique des capacités des territoires mises en évidence pendant la démarche pour enclencher, incarner et accélérer les stratégies territoriales de transition. En s'appuyant sur l'expérience croisée des ateliers, l'enjeu du « bouger les lignes » est d'appréhender les marges de manœuvre des acteurs aux différentes échelles et les obstacles qu'ils rencontrent, de manière à en tirer des interpellations et des recommandations contribuant à l'évolution des politiques nationales et territoriales. À l'heure où la transition écologique apparaît comme un axe structurant des politiques menées aussi bien en France qu'au niveau européen et international, ce bilan d'étape collectif se révèle utile pour éclairer les décisions à prendre.

Le texte de Partie prenante rend compte de l'expertise et de la vision des deux auteurs même s'il faut noter que son contenu résulte d'un travail collaboratif effectué lors d'un séminaire technique qui a regroupé au niveau national une quarantaine de personnes choisies parmi les acteurs les plus investis dans les démarches locales d'atelier (équipes de concepteurs, DREAL et DDT(M), techniciens des collectivités territoriales) et d'experts

⁷ Voir François Gemenne, *L'écologie n'est pas un consensus, Récit d'une faillite européenne*, Paris, Fayard, 2022.

⁸ Voir la liste des participants dans la partie « Générique », en fin d'ouvrage.

⁹ Liste des participants du Workshop national de capitalisation de l'Atelier (21 octobre 2022) : — *Collectivités/Socio-professionnels* : Hugues Baudry (PETR du Pays de Retz), Magali Decerle (communauté de communes en Bocage Bourbonnais), Séverine Durand (commune de Frontignan), Laurence Guittier (Nantes Métropole), Jean-Philippe Lachaize (Agro Bio Campus Davayé), Hélène Savina (Grand-Lieu Communauté) ; — *Équipes pluridisciplinaires* : Cécile Altaber (Acadie), Marie Banâtre (Particules), Clément Bollinger (Caudex), Xavier Desjardins (Acadie), Florian Dupont (Zefco), Anne Faure (Caudex), Franck Hullyard (INterland), Marine Linglart (Urban-Eco), Pierre-Alexandre Marchevet (Okra), Alizée Moreux (INterland), Estelle Pardon (Coloco), Flora Valentin (Caudex) ; — *Comité de suivi de l'Atelier des territoires* : Jean-Marc Gaulier (PCE, Urbicus), Laurent Terral (université Gustave-Eiffel, LVMT) ; — *DREAL/DDT(M)* : Fabienne Bogiatto (Nouvelle-Aquitaine), Amandine Cabrit (Occitanie), Nathalie Delara (Saône-et-Loire), Emmanuelle Gillet-Lorenzi (Allier), Gweldaz Le Sauze (Loire-Atlantique), Bénédicte Letroublon (Hérault), Bernard Moulin (Allier) ; — *DHUP/Cerema* : Magali Pinon-Leconte (ADO), Florian Muzard, Pauline Sirot, Paola Vita (AD1), Denis Crozier (Cerema) ; — *AMO capitalisation nationale* : Manon Loisel, Nicolas Rio (Partie prenante).

auprès du bureau des stratégies territoriales de la DGALN⁹. Le séminaire a mis en lumière les sujets à enjeux qui nécessitent une attention particulière si l'on souhaite que les territoires puissent passer à l'acte. Ce que les auteurs appellent les « lignes de front de la transition écologique » sont : aborder les « objets interdits », se saisir de l'enjeu agricole et forestier en local, donner à voir les effets locaux du dérèglement climatique, clarifier la contribution de l'État dans sa diversité, hiérarchiser les actions en fonction de leur impact écologique et faire le deuil d'une certaine vision du développement local.

Ces différentes analyses et propositions concluent notre ouvrage mais le travail à accomplir ne s'arrête pas là. Des entretiens avec les directions les plus concernées de l'administration centrale ainsi qu'avec des acteurs nationaux sont prévus pour mettre en discussion les problématiques que soulèvent les ateliers et qualifier les recommandations à formuler. En présentant notre ouvrage à l'occasion de la Rencontre nationale de l'Atelier des territoires du 7 avril 2023, l'ambition est aussi d'amplifier la réflexion tournée vers l'action en prenant au sérieux le fait que la transition est une méthode d'apprentissage en continu pour l'ensemble des acteurs de l'aménagement des territoires.

1 / Au format paysage

L'interpellation paysagère, préalable à la transition écologique

Jean-Marc Gaulier, paysagiste-conseil de l'État

La qualité d'un paysage est la résultante des équilibres durables entre les facteurs économiques, sociaux et environnementaux. Le déséquilibre de l'un des facteurs génère la dégradation des paysages ou leur disparition en tant que perception culturelle ou cadre de vie positif. L'analyse des équilibres d'un paysage est une méthodologie de révélation de ses qualités. L'approche des projets territoriaux par la recherche d'un paysage équilibré est donc théoriquement une garantie de développement plus durable et d'engagement dans la transition écologique.

Objet protéiforme, le paysage est en constante évolution : produit et support de toutes les activités humaines, il constitue un levier important pour la transition écologique des territoires. Il se trouve ainsi à la croisée des chemins des problématiques les plus actuelles : changement climatique, transition énergétique, renouvellement urbain, nouvelles mobilités, sobriété foncière, biodiversité... Autant de défis que doivent relever les territoires. Donner à voir les paysages dans les territoires entrant dans une démarche de transition écologique à l'instar de celle proposée par les ateliers, tel est le fondement de l'interpellation paysagère.

La lecture du paysage, une alphabétisation nécessaire à la réappropriation des territoires

Révéler les paysages, établir un diagnostic, mettre à jour les dynamiques et hiérarchiser les enjeux sont les premières étapes de tout projet de territoire dont résulte le paysage. Réapprendre à lire les paysages, c'est se réapproprier la maîtrise du projet de territoire et c'est donner à voir aux populations les enjeux concrets et lisibles de la transition écologique dans leur cadre de vie quotidien et dans leurs engagements citoyens ; c'est ouvrir des espaces d'expertise, d'appropriation ou de coconstruction dont elles peuvent se saisir. Inviter à une lecture partagée du territoire par les paysages conduit à reconnaître la maîtrise d'usage comme un nécessaire rééquilibrage des jeux d'acteurs vis-à-vis des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre. La pédagogie

Le quadrant sud-ouest nantais

Loire-Atlantique (44), Pays de la Loire

L'angle de l'Atelier

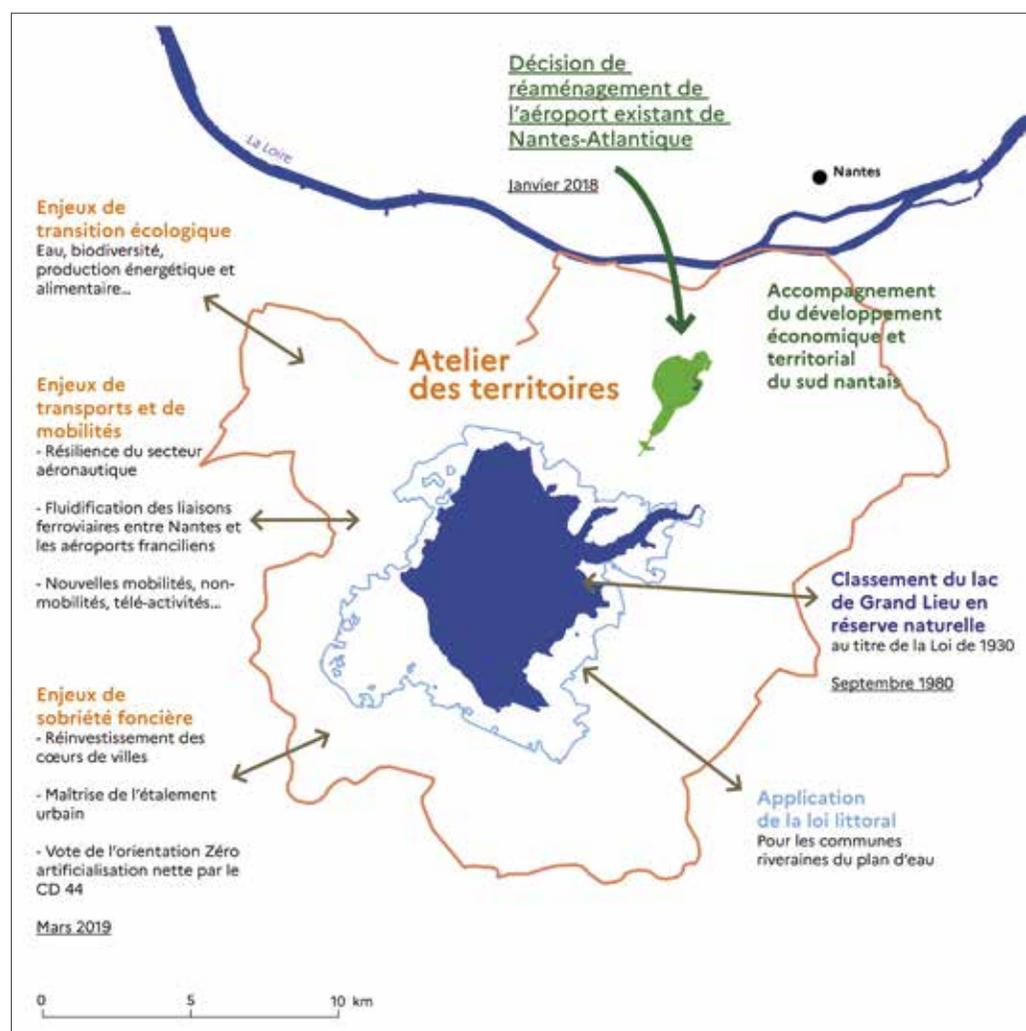
Dans la frange d'une métropole hyperdynamique, comment concilier la décision nationale de maintien d'une infrastructure majeure et des enjeux de protection de l'environnement ? Comment intégrer le projet de réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique avec ses conséquences tous azimuts sur les mobilités, le développement économique, la production de logements, etc., et des ambitions de développement local et métropolitain en tenant compte de l'aspiration des populations à bénéficier d'un cadre de vie qualitatif ?

Le territoire

EPCI et communes à proximité du lac de Grand-Lieu et de l'aéroport de Nantes-Atlantique :

Nantes Métropole,
Communauté de communes de Grand-Lieu,
Communauté de communes Sud Retz Atlantique,
Communauté d'agglomération de Pornic Agglo,
PETR du Pays-de-Retz.

- 11 communes directement concernées
- 103 000 habitants
- environ 260 km²
- de 110 à 174 hab./km²



Amplifier la transition écologique à partir des marges et des interrelations

Fabienne Boudon, Lou Bellegarde et Marie Banâtre, Particules

« Il ne s'agit pas de faire l'éloge d'un "vivre de peu", mais d'affirmer le désir d'une autre abondance — abondance non plus d'objets mais de liens, de savoirs, de connaissances, d'attachements entre nous et aux choses du monde. »
Marielle Macé, à propos du livre *Nos cabanes* (Verdier, 2019), entretien dans *Libération* du 8 mars 2019.

L'Atelier des territoires a pris acte que le défi de la transition écologique dans le quadrant sud-ouest nantais s'exprimait avec une sensibilité politique, sociale et environnementale accrue suite à l'abandon de la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes et à la décision qui l'a suivie du maintien de celui de Nantes. Ce changement de cap oblige à revisiter les fondements du développement territorial. Comment changer de perspectives et poursuivre des logiques de développement intégrant les questions d'écologie et de soutenabilité autant que des préoccupations fondées sur les échanges économiques et les flux ? En réponse, l'Atelier a fait émerger des directions de projet qui mettent en valeur et respectent les spécificités du territoire, notamment à partir des marges et des interrelations entre les différents espaces qui composent la mosaïque de ces franges métropolitaines.

Dans le quadrant sud-ouest nantais, un projet de territoire local, attirant, concret et partagé, peut émerger d'une compréhension précise des lieux comme socle vivant et fécond (sols, eau, écosystèmes). Le territoire accueille en particulier un trésor bien caché : le lac de Grand-Lieu, étendue d'eau douce et de zones humides de plusieurs milliers d'hectares, réserve naturelle protégée, reliée à l'estuaire de la Loire, et qui abrite de nombreuses espèces animales et végétales. Quelle est la place occupée par le lac dans les imaginaires et les usages locaux ? Comment ce milieu cohabite-t-il avec l'aéroport tout proche et avec la métropole nantaise ? Plus largement, pouvons-nous donner à voir les paysages qui constituent le territoire de projet ? Comment témoigner des pratiques, des histoires, des interrelations qui s'y déroulent ? Où sont les espaces de transitions, de franges, et quelles sont leurs conditions d'existence, leurs usages ? Quelles sont et quelles seront les conséquences du changement climatique sur ces espaces ? Comment pourrions-nous esquisser des pistes de cohabitation plus douce entre l'homme et les milieux qu'il habite ?



Nommer et qualifier le déjà-là

L'aéroport et le lac sont des lieux peu pratiqués et peu connus dans leur ensemble. Ils matérialisent deux périmètres où l'homme n'a pas accès. Mais ils ne sont pas vides pour autant. Ces lieux ont aussi en commun d'avoir des effets importants sur les manières d'habiter leurs périphéries (plan d'exposition au bruit, loi Littoral, attractivité économique et enjeux touristiques). Tout autour existe un maillage ancien et structuré de polarités, de centres-bourgs, gagnés par la périurbanisation nantaise. Ces lieux vont évoluer (activité aéroportuaire en dents de scie, remise en question de

Dans le quadrant sud-ouest nantais, la réserve naturelle de Grand-Lieu.

1 / AU FORMAT PAYSAGE

l'artificialisation des sols, raréfaction de l'eau douce, sécheresses accrues, développement de nouvelles pratiques agricoles et touristiques, métropolisation nantaise, etc.).

Des pratiques agricoles combinent déjà une situation périurbaine et le maintien du marais. Le lac est par ailleurs un espace naturel fortement lié aux activités anthropiques : c'est un espace administré, avec un niveau d'eau qui fait l'objet d'une gestion concertée entre les usagers humains du lac (éleveurs, chasseurs, pêcheurs, guides touristiques...), ce qui ne manque pas d'entraîner un certain nombre de tensions. L'eau de Grand-Lieu est également prélevée en partie pour le maraîchage. Enfin, les eaux du lac sont touchées par des pollutions, du fait notamment des activités anthropiques à proximité (urbanisation, assèchement de zones humides, agriculture et viticulture conventionnelles...).

Les marges attirent aussi des pratiques d'habitat, de loisir ou de travail encore peu visibles : des sentiers métropolitains émergent aux abords du lac et de l'aéroport, des artistes et des auteurs s'y installent en résidence et s'interrogent sur ce « Grand-Lieu » et ce qu'il abrite. D'autres usages, plus marginaux ou relégués, existent (habitat précaire, débrouille, jeux, décharges sauvages...). En quoi ces usages peuvent-ils enrichir la représentation collective du territoire et nourrir le concept de transition ?

Amplifier les usages d'entre-deux ?

Les interstices, entre espaces techniques, logistiques, espaces naturels, agricoles et espaces habités, invitent à inventer, à tester des représentations, des gouvernances et des aménagements qui prennent en compte la variété des écosystèmes et des usages en présence, et la réalité des situations. Ces espaces génèrent des manières de (co)habiter et de faire projet. Observer ces signaux faibles de l'adaptation peut permettre de requestionner les manières de faire, les modes de vie, et de nourrir un projet de territoire.

Les complémentarités, proximités et échanges entre la ville et ses marges sont à dévoiler, à connaître et à faire connaître. Ils ne sont pas forcément nouveaux ou émergents. Ils sont cependant en dehors des radars et des indicateurs habituels, ou non exprimés et non enregistrés. Les faire exister favorise l'apparition d'autres manières de vivre et d'habiter le territoire que celles communément relayées ou fantasmées.

Que signifierait amplifier les usages d'entre-deux ? Comment et pourquoi accompagner ce qui existe déjà ? Quelle gouvernance imaginer pour ce territoire, considéré dans toute sa complexité ?

2 / En connexion avec les infrastructures et les zones d'activité

Les infrastructures, alliées de la transition ?

Laurent Terral,
Laboratoire Ville Mobilités Transport

Vouloir amplifier la transition écologique avec les territoires en prenant comme entrée l'insertion des grandes infrastructures, notamment de transport a de quoi alimenter la controverse. En même temps, la question a le mérite de révéler une problématique bien réelle à laquelle nombre de territoires sont aujourd'hui confrontés, à savoir la coordination simultanée des actions en faveur du développement et de l'attractivité des territoires sans compromettre leur avancée vers une plus grande sobriété énergétique et foncière.

Les premiers mots qui viennent à l'esprit pour qualifier l'arrivée d'un nouveau linéaire d'autoroute dans un territoire ou bien la présence d'un aéroport dans l'aire d'une métropole n'appartiennent généralement pas au champ lexical de la transition écologique. En effet, qui dit nouvelle autoroute dit artificialisation, imperméabilisation des sols ainsi qu'impact sur les continuités écologiques, d'une part, et amélioration des vitesses de déplacement, hausse des trafics et allongement des distances parcourues, d'autre part. De la même façon, qui dit aéroport dit augmentation du trafic aérien, des déplacements de longue distance et des difficultés de circulation et de stationnement aux abords des grandes plate-formes. Ce type d'infrastructure présente bien le profil d'équipement destiné à accroître les flux. Rien donc, *a priori*, qui fasse penser à un quelconque pas en avant pour atteindre l'objectif de neutralité carbone (à horizon 2050) ¹.

Développer les territoires ou préserver leur environnement : un antagonisme à dépasser

Parmi les lauréats de la session 2019-2021 de l'Atelier des territoires, deux sites en particulier sont très directement confrontés au défi d'intégrer dans leur projet territorial une infrastructure. Dans l'Allier, la stratégie à déployer est tout entière adossée à l'arrivée de la future A79 qui se substitue à un segment de la route Centre-Europe-Atlantique (RCEA), déjà réputée pour

¹ Les transports pèsent dans la consommation d'énergie finale en France à hauteur de 33 % et leur dépendance aux énergies fossiles est supérieure à 91 %. Voir Jérémie Almosni, « Décarboner les mobilités par temps de crise », *Urbanisme*, n° 419, 2021. Les derniers chiffres disponibles montrent d'ailleurs que le secteur des transports a pris un sérieux retard sur les objectifs fixés par les politiques nationales.



À l'observation de la modernité dans les années 1960 (depuis la jetée de l'aéroport d'Orly) succède l'observation de l'environnement (depuis la terrasse de l'ancien pavillon de chasse du parfumeur Guerlain, devenu la Maison du lac de Grand-Lieu).



² Dans l'univers académique, le sujet renvoie assez systématiquement à la notion d'« effet structurant » des grandes infrastructures de transport et à sa contestation. Une certaine unanimité se dégage pour dire qu'il existe autour de ces grands projets un décalage entre les attentes politiques pour le territoire et les bénéfices réellement observés sur le terrain (voir le dossier consacré à cette controverse dans la revue *L'Espace géographique*, n°1, 2014, p. 51-67). Comme l'indique l'un des auteurs, « les autoroutes comme les TGV peuvent se prendre dans les deux sens ».

son trafic poids lourds important. Dans le sud-ouest nantais, l'objectif est d'inventer un nouveau futur à des territoires gravitant autour d'une infrastructure déjà présente — un aéroport traitant 7,2 millions de passagers avant la crise sanitaire — et d'un espace naturel protégé, le lac de Grand-Lieu. Comment ne pas tomber dans le piège du dialogue stérile qui conduirait à systématiquement opposer l'infrastructure et son trafic à l'objectif d'amplification de la transition écologique ?

Dans ce contexte, dépasser la controverse tient alors à une question d'équilibre, complexe à trouver pour les territoires, entre deux injonctions : se développer et préserver l'environnement. L'idée de développement est et sera toujours dans l'ADN des politiques publiques territoriales, et la présence d'un grand équipement de transport, quel qu'il soit, ne fait généralement qu'accroître les attentes en la matière. L'infrastructure est perçue comme une ressource additionnelle pour le territoire, malgré l'invitation à la prudence des études sur le sujet². Si développer est un réflexe des politiques publiques locales, celui de préserver l'environnement et de penser la transition écologique aspire encore à le devenir, entre obligations juridiques et convictions individuelles.

Pour cela, il serait utile de faire évoluer la vision parfois orthogonale que les acteurs peuvent avoir de ces deux niveaux d'engagement. La réussite de l'un ne compromet pas nécessairement celle de l'autre. Plus puissant encore serait de montrer que l'un et l'autre se soutiennent mutuellement désormais.

Quelle capacité de dialogue et de coordination entre ces deux objectifs ?

L'arrivée de l'A79 dans l'Allier et le maintien de l'aéroport de Nantes-Atlantique dans le sud-ouest nantais sont intéressants à observer car ce sont deux terrains d'expérimentation exposés à des enjeux diamétralement opposés : d'un côté, il s'agit d'intégrer dans le territoire une infrastructure attendue depuis longtemps ; de l'autre, de se remettre de la déception liée au faux départ de l'activité aéroportuaire. Quels enseignements peut-on tirer de ces deux expériences, en matière de dialogue et de coordination possibles entre l'objectif de développement et celui de préservation du territoire ?

L'un des enseignements, qui s'applique probablement aux deux cas, est que le dialogue est possible à condition de respecter une certaine hiérarchie dans les sujets à aborder. Cette hiérarchie dépend, pour partie, du niveau d'adhésion des territoires au projet d'infrastructure. Dans l'Allier, il est manifestement élevé, car l'infrastructure fait figure de ressource additionnelle dans un territoire jugé peu dynamique et faiblement attractif. Ainsi, le réflexe des acteurs est d'abord d'activer des leviers en faveur d'un développement accru du territoire grâce à l'autoroute : attirer de nouvelles populations, promouvoir le tourisme local, accueillir entreprises et emplois

3 / À partir des modes de vie

La transition écologique à hauteur d'habitants

Judith Ferrando Y Puig, Missions publiques

La transition écologique est une perspective souvent abstraite qui ne renvoie pas à une image mentale de ce que peut être dans les faits un territoire qui a réussi cette transition. Aborder le sujet à partir des territoires vécus et des situations réelles, c'est parier que la société civile peut ouvrir des pistes concrètes pour faire de la transition écologique un processus d'apprentissage collectif du changement. Ce sont bien nos modes de vie, d'habiter, de produire, de vivre notre relation avec le territoire considéré comme vivant qui sont mis en mouvement.

Les échanges lors des ateliers font la preuve des interrelations et interdépendances, et d'une approche systémique du changement grâce à l'entrée par les territoires à hauteur d'habitants, à la fois porteuse de problèmes mais aussi de solutions contextuelles. L'approche par une entrée sectorielle qui pourrait paraître restrictive se révèle féconde : par exemple, la mobilité en zone rurale dans les Landes permet en réalité de s'interroger sur la manière dont on consomme, habite, travaille, et sur la distance à parcourir pour travailler.

Ce qui est frappant, c'est que des traits communs et des aspirations partagées émergent malgré la diversité d'angles de discussion et de territoires. Cela esquisse un nouveau paradigme (ou, pour le moins, une prise de conscience amplifiée) de l'aménagement : une vie plus intense dans les bourgs, des circuits courts, une relocalisation d'activités économiques, de nouveaux modes de travail (coworking, par exemple), une utilisation non prédatrice des ressources, une moindre dépendance vis-à-vis de l'extérieur qui s'accompagne de liens de solidarité entretenus avec les autres territoires. Ces aspirations à une vie sociale intense, en proximité, avec une capacité à travailler, produire et consommer localement, se retrouvent de plus en plus fréquemment dans des démarches qui donnent la parole aux citoyens et peut-être plus encore depuis la crise Covid¹.

La capacité à transformer des contraintes en opportunités pour un autre aménagement se fait jour dans les différents sites. L'atelier du quadrant sud-ouest nantais invite à transformer la contrainte qu'entraîne pour les riverains la présence du site aéroportuaire et du lac de Grand-Lieu en un levier

¹ Citons, à titre d'exemples, les propositions de la Convention citoyenne de Nantes Métropole « Vécus de crise et aspirations pour demain » [en ligne sur www.conventioncitoyenne-nantesmetropole.fr], mais aussi les réflexions autour de la ville du quart d'heure, de l'aménagement circulaire, etc.

Le sud des Landes

Landes (40), Nouvelle-Aquitaine

L'angle de l'Atelier

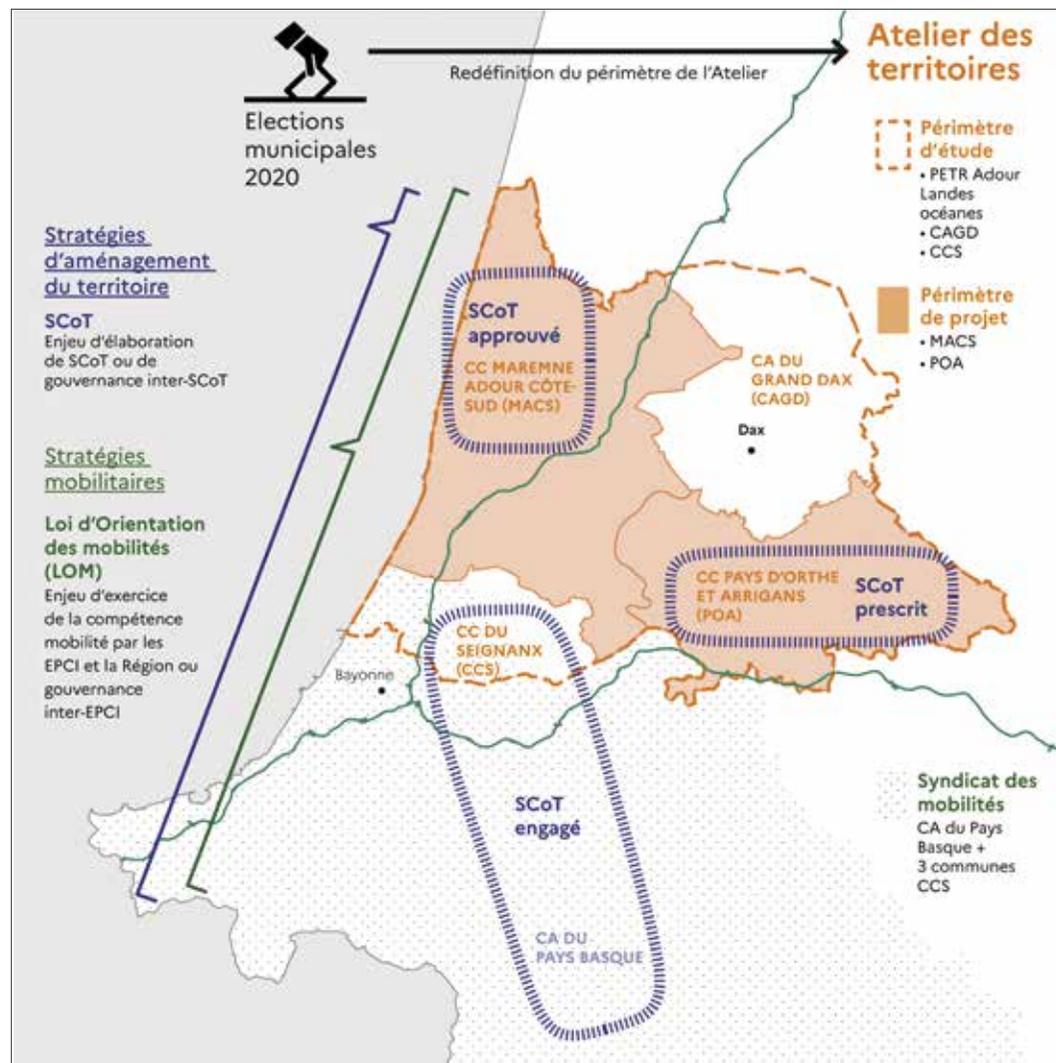
Comment améliorer les collaborations interterritoriales dans le sud des Landes en changeant les mobilités ? Dans le contexte de mise en place des autorités organisatrices de mobilité (AOM), quelles nouvelles solutions de mobilités alternatives à la voiture mettre en place, tant pour les déplacements quotidiens que pour ceux de transit ou touristiques ? Quels leviers actionner pour favoriser l'accessibilité des territoires en corrigeant les inégalités sociales avec des budgets contraints et en répondant aux exigences environnementales ?

Le territoire

Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS).

Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans (POA).

- 47 communes
- 88 381 habitants
- 994 km²
- de 28 à 403 hab./km²



La mobilité, une entrée pour penser la transition écologique des campagnes ?

Marie Evo, Devillers & Associés

Dans le département des Landes, où près de 90 % des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture, questionner les habitudes de mobilité est complexe car, derrière les mobilités rurales, c'est le développement économique et résidentiel qui est en jeu, ainsi que le maintien du lien social et intergénérationnel. Prendre sa voiture dans le contexte local a un sens existentiel pour ne pas être isolé ou pour obtenir ou conserver un emploi. Les villages ruraux, en effet, sont éloignés des complexes touristiques du littoral ou des bureaux et commerces des grandes villes de Dax et Bayonne qui offrent du travail. Quant aux zones d'activité plus proches, elles sont souvent loin des gares et mal desservies en transports en commun. Et pourtant... Bien posée, cette question se révèle redoutable pour aller plus loin dans la transition écologique des campagnes.

Favoriser les déplacements et l'accessibilité à l'emploi ou aux services depuis les villages landais, c'est leur donner la possibilité de ne pas devenir les territoires relégués de demain. L'attractivité du littoral est en grande partie responsable d'une hausse du prix du foncier, qui ne fait qu'éloigner les populations les moins favorisées dans l'intérieur des terres. Or, il est essentiel pour les territoires ruraux de maintenir et d'attirer des habitants qui ont du pouvoir d'achat, des enfants qui repeuplent les écoles, des actifs et des entreprises désireuses d'investir dans la valorisation des ressources du territoire : biodiversité, eau, éolien, solaire, méthanisation, filière agricole et sylvicole locale...

La mobilité, un sujet à penser dans une réflexion globale

Améliorer l'offre et les conditions de déplacement à l'intérieur des territoires ruraux et vers les grands pôles urbains attracteurs (Bayonne-Anglet-Biarritz, Dax-Saint-Paul-lès-Dax...) permet de conforter la revitalisation des villages et offre une alternative au développement des lotissements-dortoirs autour des grandes villes, qui mitent les terres agricoles. C'est répondre à



Une portion de territoire du sud des Landes vue depuis le ciel : dispersion de l'habitat et de l'activité dans le rural littoral et rétro-littoral.

Une mobilité au plus proche des modes de vie

Des solutions alternatives à la voiture sont possibles. Sur la communauté de communes de Marenne Adour Côte-Sud, ces solutions se nomment Yego, Rezo Pouce... ; sur la communauté de communes Orthe et Arrigans, Trans'Orthe... Bus structurants ou à la demande, aires de covoiturage, organisation de l'auto-stop, encouragement financier à l'autopartage : se déplacer est en train de prendre un autre visage. Adapter la mobilité aux problématiques spécifiques du monde rural a entraîné un changement de logiciel : il ne s'agit plus de dimensionner une infrastructure de transport en regardant une carte de densité de population, mais de partir de l'utilisateur là où il habite et de chercher à optimiser ses déplacements sans idée préconçue de l'infrastructure de transport qu'il doit utiliser. Pour certains, il sera plus facile de rejoindre une station de bus à vélo ; pour d'autres, ce sera l'autopartage ou le bus à la demande. Il est nécessaire de bien comprendre, d'une part, où sont les dynamiques de développement économique et résidentiel dans les communes rurales et, d'autre part, quels sont les modes de vie de ses habitants — des modes de vie qui ne cessent de se renouveler. C'est ce que vise la démarche Atelier des territoires : recenser avec les intercommunalités et communes rurales du sud des Landes les acteurs locaux et les porteurs de projet, les dynamiques de développement en cours et identifier la diversité des usages existants et à venir. L'objectif est de partager avec toutes les parties prenantes, à commencer par les collectivités impliquées, les besoins en mobilité et d'esquisser des pistes d'action.

Assurément, il faudra être sur plusieurs fronts : continuer à innover en partant du besoin de l'utilisateur, articuler les solutions de mobilité entre elles, adapter au besoin les périmètres de gouvernance à la géographie réelle des déplacements... et, surtout, coordonner la politique de déplacement et d'aménagement pour que l'offre de mobilité aille dans le même sens que des dynamiques de développement résidentiel et économique plus soutenables. La crise Covid-19 a accentué la reconquête de ces territoires « en creux » et redoré pour partie leur attractivité. C'est le moment ou jamais de penser globalement leur développement dans une trajectoire vertueuse de transition écologique, et la mobilité est assurément un des leviers de l'action, si on ne réduit pas la question à l'émission de gaz à effet de serre.

la question de la transition écologique de façon plus complète que par la seule réduction des gaz à effet de serre. Les crises économiques, sociales et sanitaires ont mis en avant la nécessité de réfléchir globalement à une politique d'aménagement durable du territoire. Tout projet de développement résidentiel et économique se doit d'intégrer, outre les enjeux de mobilités pour tous, la gestion des risques (inondations, canicules, feux de forêt), la préservation des terres naturelles (pour le maintien de la biodiversité ou de la perméabilité des sols) et agricoles (pour répondre aux besoins de se nourrir « au plus près ») et la lutte contre toutes les sortes de pollutions (de l'air, de l'eau, mais également visuelles et sonores). Il est indispensable aujourd'hui de mener une réflexion globale, dans le but de réaménager l'existant, en offrant la possibilité d'avoir accès à tous les équipements et services utiles, de consommer localement et de répondre aux besoins énergétiques au plan local. C'est à l'aune de cette réflexion globale que la question de la mobilité doit être pensée.

4 / À l'aune de la résilience

La résilience des territoires pour tenir le cap de la transition écologique

Stéphanie Bidault, Cepri

La résilience peut se traduire par la capacité d'un territoire à résister à un choc et à en absorber les perturbations. Elle sous-entend la transformation des territoires, laquelle peut effrayer par son côté radical et ainsi constituer un prétexte pour ne pas agir. Quant au terme « transition », si son potentiel de transformation est tout sauf neutre, il peut de prime abord contribuer à rassurer, perçu comme une trajectoire de divers changements à opérer, à mener sur un temps plus ou moins long. Ces deux notions ne sont pas issues des mêmes sphères, mais elles s'entremêlent et méritent une attention particulière de la part des acteurs du territoire.

Évaluer la résilience d'un territoire

L'étape d'évaluation demande de prendre en considération tous les éléments du territoire. Les équipes de l'Atelier des territoires ne doivent pas pour autant se lancer dans un diagnostic exhaustif — ce n'est pas la philosophie de la démarche et elles n'en ont concrètement ni les moyens ni le temps. Il s'agit plutôt d'ériger en chantier prioritaire la constitution d'un socle de connaissances quantitatives et qualitatives partagées et de fonder l'évaluation de la résilience du territoire sur des indicateurs. À l'issue de cette évaluation, la résilience du territoire sera plus ou moins connue et fera l'objet de contre-mesures censées les mitiger. Tous les éléments du territoire ne seront pas nécessairement à identifier mais leur contenu pourra être actualisé progressivement au fil du temps et des connaissances. Dans tous les cas, les échanges lancés en atelier présentent toutes les conditions de déclenchement d'une prise de conscience collective, facilitant ensuite la conduite d'actions pilotes utiles à cette acculturation collective.

Cette démarche d'analyse passe inévitablement par une connaissance et une compréhension globale du territoire. Malgré la part d'incertitude que recèle la connaissance des phénomènes naturels dans leur projection à long terme, il est important de concevoir différents scénarios pour ne pas



Vue de l'agglomération de Sète et de son port depuis le mont Saint-Clair.

retarder le passage à l'action. Les ateliers recourent à la prospective en s'appuyant sur des scénarios de référence — notamment ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) — ou en menant leurs propres exercices plus qualitatifs à partir de différentes hypothèses contrastées. À ce titre, plusieurs grands types de vulnérabilités du territoire sont imaginables (démographiques, sociales, économiques, environnementales, etc.) et les critères de choix des indicateurs, de leur criticité et de leur priorisation peuvent faire l'objet de controverses, en fonction des connaissances et des intérêts des parties prenantes.

De même, cette étape réclame de passer outre certains *a priori*, en se méfiant de la sémantique séduisante mais potentiellement trompeuse de certaines idées couramment répandues sur les territoires — « Le port protège la ville et la ville chérit son port... », a-t-on entendu lors de l'atelier de Sète Agglopol Méditerranée — et des idées parfois préconçues. Rappelons que les *a priori* peuvent aussi receler des voies de collaboration, des pistes de solutions : dans le cas de Sète, le port aujourd'hui ne protège qu'imparfaitement la ville, mais il n'empêche que demain, dans le cadre d'une stratégie partagée, il pourrait peut-être concrètement contribuer à la résilience du territoire.

Cela demande également aux acteurs du territoire un élargissement non négligeable de leur sphère de compétences. Par exemple, aller au-delà des risques naturels connus est une nécessité : la plupart des territoires littoraux, pour envisager des secteurs de relocalisation, seront tenus de connaître leur exposition aux autres risques naturels (incendie de forêt, ruissellement, submersion, salinisation...) pour prétendre s'adapter durablement. Les questions liées à la qualité des sols, à la localisation des sites de captage d'eau potable, aux zones de mobilité... sont autant de problématiques qui doivent être intégrées à la réflexion globale. Toutes les caractéristiques d'un territoire exigent un passage au crible pour fixer par la suite des objectifs faisables et adaptés. Une prise en compte systémique des enjeux environnementaux, sociaux et économiques est attendue (voir l'Appel de Pornic par l'Association nationale des élus du littoral, en octobre 2021).

Particulièrement sur la question des risques naturels, cet exercice demande de connaître l'ensemble des outils à disposition pour construire une vision précise du territoire à plusieurs échelles de temps : une compilation des connaissances comprises dans les plans de prévention des risques naturels (PPRN) et dans les programmes d'actions de prévention contre les inondations (PAPI), ainsi qu'une bonne compréhension de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (Gemapi) semblent nécessaires pour en actionner tous les leviers et donner du sens aux politiques publiques... Lourde tâche pour la plupart des décideurs politiques, nécessitant une collaboration étroite entre nombre de structures expertes afin de faciliter la synthèse de données et la réalisation de diagnostics précis et d'une base de projection fine. Bien qu'il s'agisse d'une étape de diagnostic, il faut en profiter pour recenser, d'une part, les divers plans en

5 / En régime de production et de consommation

Produire et consommer à l'heure de la transition écologique

Anais Lefranc-Morin, ANCT

La mutation vers des modes de production et de consommation durables est l'un des leviers identifiés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour que la transition écologique devienne une réalité dans tous les territoires. Les autres leviers étant l'intégration du vivant dans l'aménagement, la prise en compte des enjeux de justice territoriale et sociale, et la création de nouveaux mécanismes de coopération et de solidarité entre les territoires. Le défi de la production durable renvoie au constat que pour retrouver un régime d'équilibre, les modes de vie et de développement hérités de l'ère industrielle doivent être profondément transformés de façon à réduire les consommations de matière et d'énergie, ainsi que la production de pollutions et de déchets.

Tous les sites de la session nationale de l'Atelier des territoires « Amplifier la transition écologique » ont pris en compte ce défi de la mutation vers une production et une consommation durables¹. Chacun l'aborde avec des angles spécifiques, en fonction des ressources locales et des objectifs assignés aux projets².

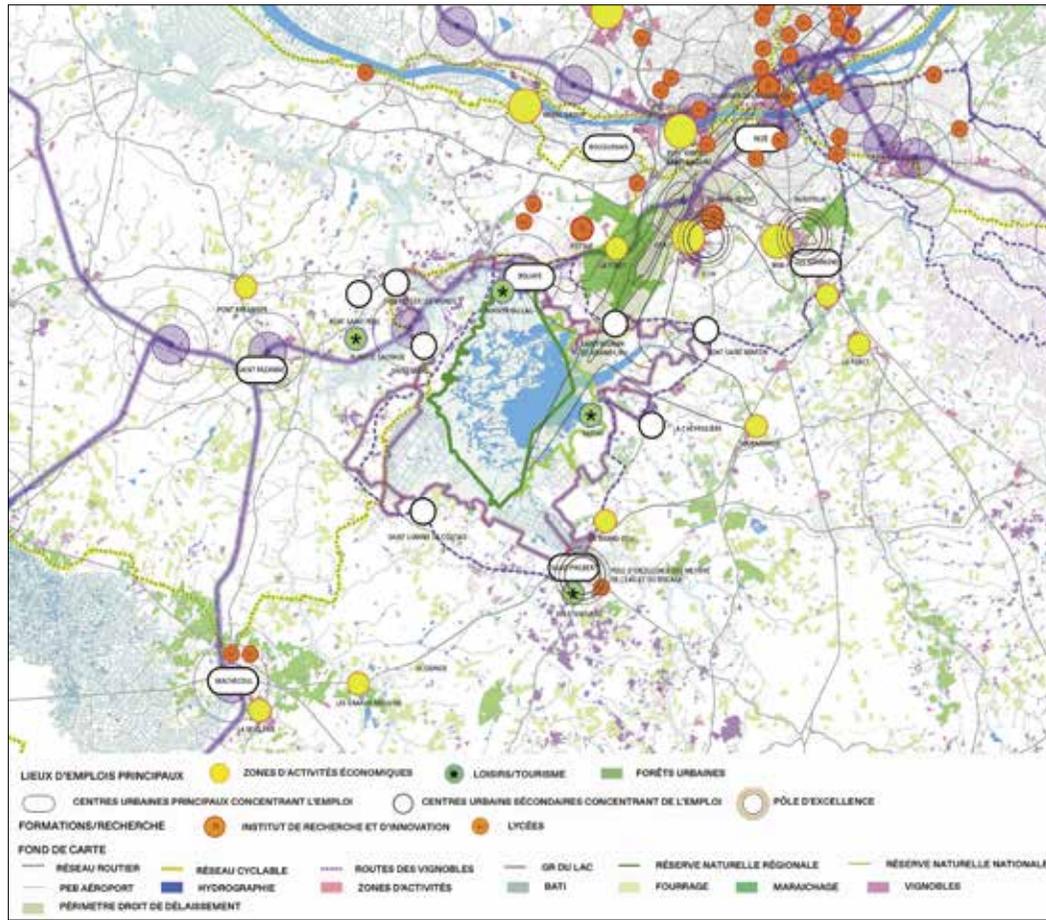
La production et la consommation durables en question

Le site du quadrant sud-ouest nantais a appréhendé le sujet sous des angles multiples : l'évolution des filières agricoles et agro-alimentaires au regard des tensions croissantes sur la ressource en eau locale (pratiques économes, réduction des intrants chimiques...), les dynamiques d'écologie industrielle dans les zones d'activité économique, les circuits courts alimentaires, la transition vers une mobilité bas-carbone (desserte en transports en commun, périphérique vélo...).

Le bi-site de Bourgogne-Franche-Comté a lui aussi abordé de manière centrale la question des transitions agroécologiques (développement des débouchés permettant de valoriser tous les produits du bois, diversification des productions, agroforesterie, développement des circuits courts...) et a engagé d'autres chantiers potentiellement créateurs de nouvelles filières, comme la renaturation du tissu urbain et des zones d'activité économique.

¹ Collectif, *La Transition écologique comme moteur pour la cohésion des territoires*, ANCT, coll. « Comprendre », 2020.

² Paul-Marie Boulanger, « Transition », in Dominique Bourg et Alain Papaux (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, Puf, coll. « Quadrige », 2017.



Carte des principales implantations économiques autour du lac de Grand-Lieu, quadrant sud-ouest nantais.

mobilité durable. Cela peut s'expliquer par le fait que les différents sites accompagnés dans le cadre de l'Atelier des territoires comprennent tous en leur sein des espaces ruraux ou périurbains, marqués par la prégnance des activités agricoles et des déplacements en voiture individuelle. Sur le terrain, des tensions entre les acteurs ont été identifiées et les mutations sont jugées difficiles à opérer³. Ces freins au changement peuvent être analysés en termes de controverses entre les acteurs sur la nature des mutations à opérer, leur ampleur et leur vitesse.

La Fabrique prospective : accompagner la mutation des collectivités

Pour tenter de dépasser ces difficultés, plusieurs enseignements peuvent être tirés de la Fabrique prospective sur le thème « Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ? », lancée en janvier 2020 par l'ANCT en partenariat avec Villes de France, le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN). Pendant un an et demi, quatre villes moyennes — Beauvais (Oise), Bourg-en-Bresse (Ain), Lorient (Morbihan) et Saint-Dié-des-Vosges (Vosges) —, bénéficiaires du programme « Action cœur de ville », ont été accompagnées collectivement et individuellement par un prestataire piloté par l'ANCT pour produire une feuille de route relative à la mutation vers une production et une consommation durables⁴.

Face au constat d'initiatives multiples dans les villes moyennes, qui ne parviennent pas à entraîner des mutations structurelles, la Fabrique prospective a souligné l'enjeu de la coopération entre l'ensemble des acteurs. Sans chercher à construire un consensus *a priori* entre tous les acteurs, les intercommunalités et les communes disposent de leviers pour les mobiliser autour d'objectifs collectifs et assurer une transformation des modes de production et de consommation à l'échelle du territoire. Dans cette perspective, les travaux de la Fabrique prospective ont dégagé quatre leviers à la disposition des communes et de leurs groupements.

Réduire leur propre impact environnemental dans une logique de responsabilité, d'efficacité et d'exemplarité vis-à-vis des autres acteurs du territoire

Cela peut, par exemple, passer par l'introduction de critères environnementaux dans les marchés publics ou par l'expérimentation de solutions ensuite proposées aux autres acteurs. Ainsi, suite à la Fabrique prospective, Lorient travaille à intégrer des critères relatifs aux livraisons dans ses marchés publics (optimisation des livraisons en véhicules motorisés en matière de parcours et de remplissage, recours à la livraison à vélo pour le dernier kilomètre...).

Le site du sud des Landes a travaillé la problématique du développement d'alternatives à la voiture individuelle (transports en commun et à la demande, covoiturage, vélo, autostop de proximité...) et la réduction des déplacements en lien avec l'aménagement des bourgs (maillage des polarités urbaines et économiques). Le renforcement de l'offre alimentaire de proximité (épicerie solidaire) a également été abordé.

Le site de l'Allier a posé des jalons pour rendre visible depuis les aires d'autoroute une offre de tourisme potentiellement plus soutenable, coordonnée à l'échelle du département, et pour créer un réseau de haies démonstratrices bocagères dans le faisceau de l'autoroute, adossé à un modèle économique de gestion durable — en l'occurrence, une utilisation locale du bois produit et des actions pédagogiques.

Le site sétois en Occitanie s'est, quant à lui, intéressé à la mutation du secteur primaire (viticulture, agriculture, conchyliculture...) mais aussi du tourisme de masse et de l'activité portuaire, affectés à plus ou moins long terme par le changement climatique, afin de les ancrer dans des chaînes de valeur plus locales.

Si le sujet de la mutation des modes de production et de consommation a été appréhendé très diversement, on peut souligner la récurrence du thème de l'agriculture ou de l'alimentation durable, et de celui de la

³ Collectif, *La Transition écologique comme moteur pour la cohésion des territoires*, ANCT, coll. « Comprendre », t. III, 2020.

⁴ Une publication présente les principaux résultats de ce travail : « Villes moyennes et transition écologique », décembre 2021 [en ligne sur www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr].

La transition écologique en régimes de controverses

Eddie Soulier, Université de technologie de Troyes

Les six sites embarqués dans la session nationale de l'Atelier des territoires 2019-2021 ont abordé la transition écologique de façon très diversifiée. Cela tient autant aux caractéristiques métaboliques des territoires concernés qu'aux choix d'initiatives ou qu'aux regards et compétences des acteurs qui y participent. C'est dire que les projets se déploient selon des représentations hétérogènes de la transition. Pour aider à comprendre et à évaluer les enjeux, les problématiques, les défis et les limites auxquels les sites sont confrontés, une façon de procéder est de tracer les épreuves structurantes qui jalonnent les initiatives de transition et d'établir une cartographie des controverses.

Les controverses se multiplient aujourd'hui dans les sciences, la technique et autour des enjeux sociétaux (pauvreté, justice, identités, croyances...). Les controverses remettent en question le monopole des experts et des institutions par rapport aux « profanes » et, dans le même temps, la séparation entre science (faits) et politique (valeurs). La transition écologique est un terrain fertile en controverses scientifiques et techniques, mais aussi du quotidien autour des modes de vie. La transition écologique suscite également ce qui est désigné aujourd'hui sous le nom d'« éco-anxiété », une forme de souffrance et de détresse psychique ou existentielle causée par les changements environnementaux passés, actuels et attendus, en particulier concernant la variabilité climatique et l'érosion de la biodiversité. Dès lors, les initiatives de transition (à l'instar de celles qu'adresse l'Atelier des territoires) offrent une opportunité pour cartographier des controverses et mettre cet outil au service de débats mieux informés, tant sur les faits (à quoi pouvons-nous nous fier ?) que sur le faire (comment pouvons-nous agir ?). Certaines controverses commencent à être documentées. Il s'agit d'épreuves¹ structurelles (et donc structurantes), même si elles n'épuisent pas les obstacles qui peuvent se rencontrer sur le terrain local d'un projet. Dans le domaine des transitions, cinq catégories de controverses peuvent être identifiées.

¹ En sociologie, l'épreuve s'entend principalement de deux manières : elle sert à trancher une controverse (*épreuve-sanction*) ou elle forge une expérience (*épreuve-défi*).

Qu'est-ce qu'une controverse ?

Une controverse est une « situation de conflit où plusieurs acteurs de plusieurs types s'opposent sur plusieurs questions concernant plusieurs enjeux* ». Cette définition simple et compacte met l'accent sur la notion de conflit, terme peut-être un peu trop fort, et d'enjeux, lesquels demandent à être précisés. En complément, le programme « Formation par la cartographie des controverses à l'analyse des sciences et des techniques » (Forccast), porté par le médialab de Sciences Po, propose la définition suivante : « Une controverse est une situation dans laquelle un différend/désaccord entre plusieurs parties — chaque partie engageant des savoirs spécialisés et aucune ne parvenant à imposer des certitudes — est mis en scène devant un tiers. Une controverse est caractérisée par un enchevêtrement d'enjeux variés, de faits

et de valeurs ainsi que par le fait que s'y jouent simultanément une définition de la technique et du social**. »

Pourquoi donc y a-t-il controverse ?

Principalement parce que les sources d'autorité traditionnelles sont contestées : politiciens, scientifiques, journalistes... peuvent se tromper. Ensuite, les sciences et techniques continuent à modifier notre environnement : nucléaire, OGM, réchauffement climatique... Ce qui interroge sur qui décide au final. Enfin, il y a tellement d'informations en circulation aujourd'hui que même la science ne peut plus trancher et garantir une vérité unique.

* Tommaso Venturini, support de cours, Sciences Po, 2008.

** Clémence Seurat et Thomas Tari, *Controverses mode d'emploi*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 28.

Controverses sur l'arrière-plan conceptuel de la transition

Une première épreuve naît de la succession des concepts utilisés dans le domaine de l'écologie, si l'on veut bien considérer que l'on est successivement passé de la « conservation de la nature » à la « conservation de l'environnement », puis de l'« environnement » au « développement durable », et, aujourd'hui du « développement durable » à la « transition écologique » ou à la « résilience des territoires ». Chaque modification terminologique s'est accompagnée de critiques concernant le concept antérieur. « Le "développement durable" s'est en partie substitué à l'"environnement" au moment où l'on a pris conscience que les politiques spécifiques menées au niveau national n'étaient plus suffisantes et qu'il fallait à la fois changer d'échelle — passer au global — et intégrer l'environnement dans les activités sectorielles — l'agriculture, l'industrie, la consommation, l'énergie... — et plus généralement dans le développement². » Le concept de « transition », lui, apporte l'idée que les choses se jouent au niveau local et avec les citoyens plutôt qu'au niveau global et avec les « experts » ou l'État — c'est le modèle initial du mouvement des villes en transition lancé en 2005 par Rob Hopkins. Il est néanmoins acquis aujourd'hui que les États accompagnent ce mouvement, à l'instar de la France qui impulse des politiques nationales de transition. Néanmoins, la notion de « transition » reste parfois critiquée car elle véhiculerait un localisme qu'accompagne parfois un optimisme infondé³, au détriment des dynamiques systémiques dont la réalité serait minimisée. De même, la notion de « résilience » est parfois perçue comme une

² Jacques Theys, « Des transitions à la transition écologique, Débats et controverses autour de la notion de transition », colloque « Éduquer et former au monde de demain », Chamalières, 11 avril 2017.

³ Si on l'oppose, par exemple, aux discours inversement totalement pessimistes de l'effondrement.

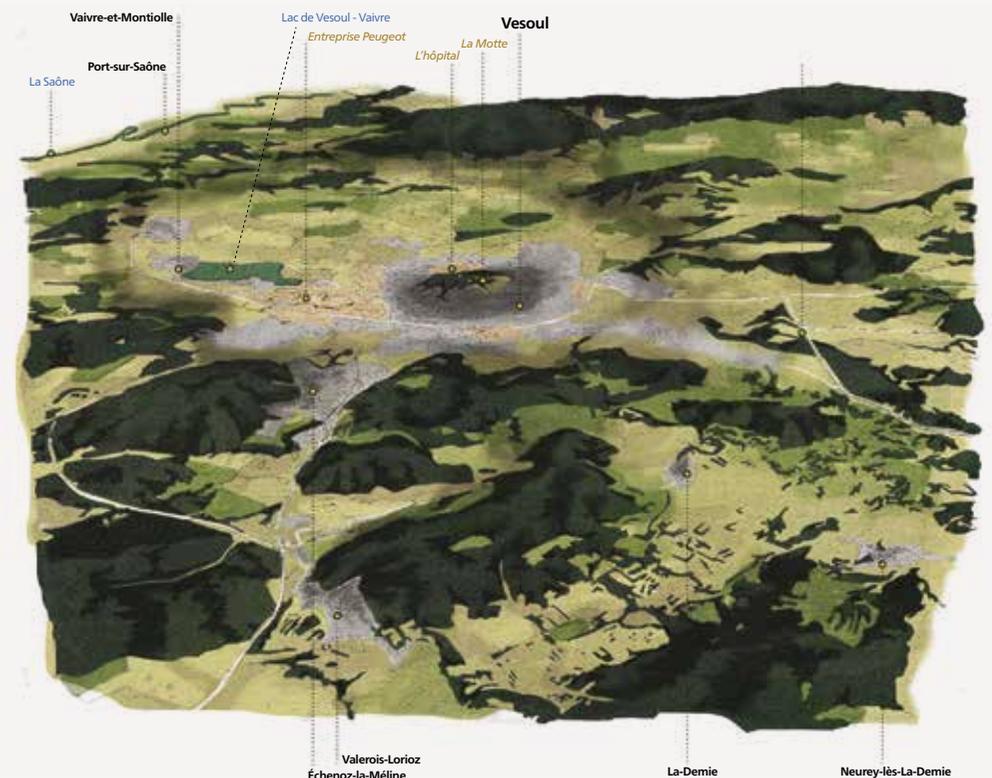
Agricole vs urbain ?

« Une première controverse mettrait en tension le monde agricole avec l'urbain ou l'aménagement. On assiste en effet à la transformation des villes avec une urbanisation forte, l'accentuation du périurbain, etc., et une déconnexion croissante avec le monde agricole. Par exemple, on met en avant d'avoir sauvé La Motte de Vesoul mais cette action de préservation est très en deçà des enjeux à adresser. L'articulation urbain/agricole met en évidence bien d'autres enjeux, comme l'alimentation et la question des circuits courts, le plan agricole régional, etc.

Pour dépasser l'approche binaire agricole vs urbain, il y a beaucoup de portes de sortie qui sont ouvertes dans les débats et projets aujourd'hui au niveau national ou européen. Et pourtant, sur les sites de l'Atelier des territoires en Bourgogne-Franche-Comté, le sentiment est celui de deux mondes qui se font face, moyennant cependant certaines interactions. Les causes de cet état de fait sont multiples : problème générationnel, posture des élus et plus généralement un rapport toujours spécifique entretenu avec le monde agricole. »

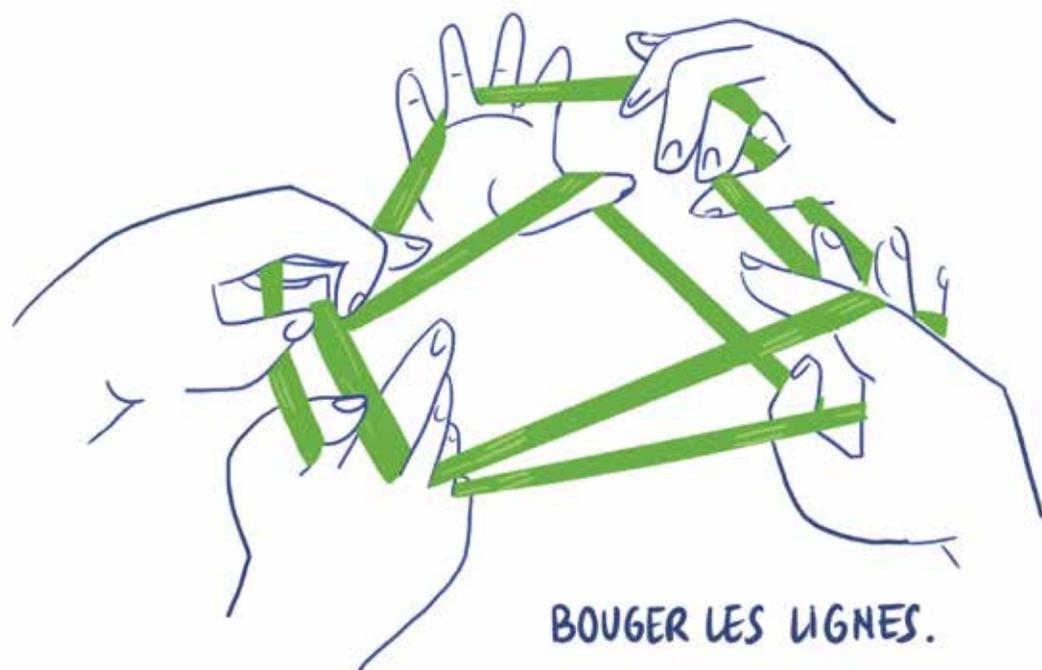
Entretien entre Clément Bollinger (Caudex), Eddie Soulier (UTT) et Florian Muzard (DGALN), septembre 2021.

Vue d'oiseau des grandes caractéristiques territoriales du pays de Vesoul Val de Saône.



Six lignes de front pour amplifier la transition écologique en local

Manon Loisel et Nicolas Rio, Partie prenante



En matière de transition écologique dans les territoires, les lignes bougent. Et cela s'accélère ! Canicules, feux de forêt, pluies diluviennes, inondations... les effets du dérèglement climatique deviennent de plus en plus palpables dans un nombre croissant de territoires. Avec la sécheresse de cet été et la pénurie d'énergie de cet hiver, la crise écologique est devenue une réalité quotidienne pour les habitants et les entreprises.

Mais qu'en est-il de l'action publique ? Du côté des collectivités locales et de l'État, quelle est la capacité à amplifier la transition écologique ? C'est la question que nous avons posée lors d'un séminaire technique organisé par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) qui a réuni les six sites ayant participé à cette session, en croisant le regard des équipes de concepteurs, des agents de collectivités et des services de l'État. Sans apporter de réponse définitive, la discussion a contribué à identifier six défis structurels sur lesquels butte la transition écologique dans les territoires. Comme autant de lignes de front qui permettent de suivre l'avancée des politiques de transition en local, et les obstacles à dépasser.

Donner à voir les effets locaux du dérèglement climatique

La situation actuelle est pour le moins paradoxale. Si tous les participants reconnaissent que les acteurs locaux disposent d'une meilleure connaissance de la crise écologique en cours et à venir — alimentée par les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) et les multiples diagnostics réalisés dans les territoires —, on constate néanmoins la persistance d'une forme de tabou sur le sujet. Ou à tout le moins un phénomène d'euphémisation de l'analyse. Comme si la gravité de la situation et l'ampleur des actions à mettre en place pour y faire face étaient inentendables.

Alors qu'en matière de transition écologique on entend souvent que « le diagnostic ne fait pas (ou plus) débat », le bilan des ateliers laisse penser

Index des auteurs

Cécile Altaber urbaniste, intervient dans la conception et la conduite de démarches de prospective, la réalisation d'études et de projets de territoire, des missions de conseil et de recherche-action. Elle s'est spécialisée dans l'appréhension des enjeux de la coopération interterritoriale. Après avoir été directrice d'études à Acadie, elle a rejoint Auxilia en 2023 en tant que directrice de la prospective.. [→ p. 79]

Lou Bellegarde est architecte urbaniste et enseigne à l'École du paysage de Versailles. Elle a cofondé l'agence Particules en 2016, lauréate du Palmarès des jeunes urbanistes 2018. [→ p. 29]

Marie Banâtre est ingénieure et architecte. Elle a rejoint l'agence Particules en 2020. Elle a auparavant exercé de nombreuses années dans l'administration publique d'État. [→ p. 29, 173, 223]

Stéphanie Bidault juriste spécialisée en droit des risques, met ses compétences au service des territoires afin de promouvoir de nouvelles approches de la prévention du risque d'inondation dans un contexte de changement climatique. Directrice du Centre européen de prévention du risque d'inondation (Cepri) pendant plus de dix ans, elle a collaboré à plusieurs publications et participé à de nombreuses discussions nationales aux côtés de l'État pour porter la voix des collectivités (compétence Gemapi, mise en œuvre des programmes d'actions de prévention des inondations...). Depuis l'été 2022, en tant qu'experte, elle accompagne l'Association des maires de France (AMF) sur les thématiques de gestion des risques et des crises. [→ p. 139]

Fabienne Bogiatto est adjointe au chef du département Mobilité infrastructures ferroviaires au sein du service Déplacements Infrastructures Transports à la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Elle est chargée de la mise en œuvre de la politique publique de mobilité durable en Nouvelle-Aquitaine. [→ p. 108]

Clément Bollinger est paysagiste, associé cofondateur de Caudex, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2018. Travaillant à toutes les échelles, il croise les questions d'économie du paysage, de frugalité et de services écosystémiques comme moteurs des projets d'aménagement. [→ p. 52, 95, 183, 187]

Fabienne Boudon est architecte urbaniste et enseigne à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes. Elle a cofondé l'agence Particules avec Lou Bellegarde en 2016, lauréate du Palmarès des jeunes urbanistes 2018. [→ p. 29, 173, 223]

Olivier Bré était, lors de l'Atelier des territoires 2019-2021, chef de la division stratégie à la DREAL Occitanie. Il a mis en œuvre les politiques en faveur de la ville durable, coordonné et animé les études en région, la contribution de l'État au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et les réflexions sur le littoral en lien avec le projet Littoral 21. Désormais retraité, il se consacre à un projet d'habitat autonome et durable. [→ p. 147]

Delphine Caffiaux architecte urbaniste de l'État, est adjointe à la cheffe du service territoire et urbanisme à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de l'Hérault. Avec son équipe, elle accompagne les collectivités dans la mise en œuvre des projets structurants sur le territoire et veille à la bonne prise en compte des politiques prioritaires de l'État. [→ p. 96, 122]

Alexandra Côme est chargée de mission en aménagement du territoire au sein de la délégation territoriale dacquoise de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Landes. Elle a en charge l'accompagnement de la revitalisation des centres-villes en secteur rural, notamment par le dispositif « Petites villes de demain » et le suivi opérationnel de l'Atelier des territoires Sud Landes portant sur la mobilité en secteurs peu denses. [→ p. 108]

Denis Crozier ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État et architecte diplômé d'État, est directeur de projet stratégie territoriale de transition au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Il accompagne la démarche Atelier des territoires depuis 2014, ainsi que de nombreuses collectivités dans l'élaboration de leur projet de territoire. Il est également spécialisé sur l'approche intégrée du risque d'inondation dans les projets de territoires et les opérations d'aménagement. [→ p. 88]

Xavier Desjardins est directeur d'études au sein de la coopérative Acadie et professeur à Sorbonne Université. Il participe à différentes stratégies territoriales, alternant les positions de conseil ou de recherche. [→ p. 44, 71, 130]

Florian Dupont est urbaniste environnementaliste, associé fondateur de Zefco, l'atelier de la ville en transition. Cette petite équipe de vingt personnes travaille sur une nouvelle relation entre le vivant et les ressources environnementales dans l'architecture et l'urbanisme, à la fois dans le conseil et la maîtrise d'œuvre. [→ p. 173, 223]

Marie Evo est architecte de l'École spéciale d'architecture et ingénieure en génie civil de l'École centrale de Lyon. Elle a pendant onze années été associée de l'agence Devillers & Associés (D & A) où elle a développé une activité de projets stratégiques territoriaux et de mobilité à différentes échelles. Depuis 2022, elle a rejoint le Centre européen de prévention du risque d'inondation (Cepr) qu'elle codirige. [→ p. 105, 113]

Judith Ferrando Y Puig sociologue, est codirectrice de Missions publiques, agence conseil spécialisée dans la conception et la conduite de démarches de participation des citoyens et des parties prenantes à la fabrique des politiques publiques, sur tout sujet d'intérêt collectif et de transitions, et à toutes échelles d'action, du local à l'international. [→ p. 99]

Émilie Fleury-Jägerschmidt est chargée de mission à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN). Elle accompagne les réseaux d'acteurs et les partenaires à la sensibilisation et à la connaissance des paysages et est référente pour le Conseil de l'Europe de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage. [→ p. 58]

Laurent Flirden responsable de l'unité de contrôle de légalité de l'urbanisme de la Direction départementale des territoires (DDT) de Saône-et-Loire, précédemment adjoint au chef d'unité planification locale et aménagement opérationnel au sein du service urbanisme et appui aux territoires de la DDT de Saône-et-Loire. Ce service est chargé du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des documents de planification urbaine. [→ p. 188]

Jean-Marc Gaulier est paysagiste, urbaniste et architecte. Il est le fondateur de l'agence Urbicus, dont le métier, la conception de cadres de vies, est de projeter et restaurer les espaces naturels et urbains en démontrant que les paysages sont des marqueurs de développement durable et les projets de paysages, des outils de la transition écologique. Il est paysagiste-conseil de l'État à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN). [→ p. 25]

Léa Gérard ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, est cheffe de département prévention des risques naturels à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie. Elle accompagne notamment les collectivités à repenser l'aménagement de leur littoral, tenant compte des risques naturels et des effets attendus du changement climatique sur ce territoire très contraint. [→ p. 96, 122]

Anne Germon est architecte et ingénieure diplômée de l'École nationale supérieure d'architecture (Ensa) de Nantes et de l'École centrale de Nantes. Chargée de projets chez Zefco depuis 2019, elle a recentré son parcours sur les enjeux de biodiversité dans l'aménagement des territoires en suivant le master 2 « Société et Biodiversité » du Muséum national d'histoire naturelle. [→ p. 173, 223]

Emmanuelle Gillet-Lorenzi est cheffe de mission à la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier. Au près de la direction, outre le déploiement de l'ANCT sur le territoire (programmes et accompagnement sur mesure), elle pilote des dossiers transversaux dont l'Atelier des territoires de l'A79 et ses suites. [→ p. 71]

François Granet est ingénieur des travaux publics de l'État. Il est adjoint au chef de pôle au sein du service Mobilité Aménagement Paysages de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes. Il est chargé notamment de la mise en œuvre de la politique « 1% Paysage » sur le territoire ex-Auvergne. [→ p. 44]

Sylvanie Grée est paysagiste-conceptrice et urbaniste, cofondatrice de l'agence D'ici là. Elle place le paysage au cœur de tous les sujets et développe une approche résiliente qui intègre les enjeux de la transition écologique comme une donnée d'entrée des projets. [→ p. 32]

Frédéric Guilbourg était, lors de l'Atelier des territoires 2019-2021, adjoint au chef de service territorial et mobilités au sein de la Direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Saône, service en charge du déploiement des programmes de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et de l'appui aux collectivités territoriales dans l'émergence de projets de territoire ou de projets d'aménagement. Il est désormais chef de service adjoint à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté. [→ p. 188]

Franck Hulliard est architecte et urbaniste, directeur fondateur d'INTERland. Il a conduit des missions de prospective stratégique sur de grands territoires et défend une posture de projet transitionnel fondée sur les savoir-faire contributifs, les ressources locales, la coproduction des idées réunissant autour de la table les acteurs-habitants des territoires. [→ p. 147, 152, 158, 202]

Muriel Janex ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est responsable du département Habitat social et Aménagement au sein du service de la Transition écologique de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté. Avec son équipe, elle pilote la politique publique du logement social et celles relatives à l'aménagement durable des territoires, en particulier dans l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN). [→ p. 188]

Joana Janiw est responsable du pôle Culture de la participation du public au Commissariat général au développement durable (CGDD). Elle a piloté l'élaboration de la Charte de la participation du public (2016) et fait partie de la mission Grand Débat national (2019). Son expérience lui donne une vision systémique sur le champ de la participation, quel que soit l'objet (projet, plan, programme), le caractère réglementaire ou non, l'échelon de pilotage (du national au local). [→ p. 134]

Corine Laville est cheffe de bureau à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN). Avec son équipe, elle pilote et met en œuvre la politique publique du paysage, la réglementation sur la publicité extérieure et le suivi de la convention relative aux biens naturels inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. [→ p. 58]

Anaïs Lefranc-Morin géographe et urbaniste, privilégie les approches pluridisciplinaires. Elle mobilise les apports de la recherche, de la prospective et de la participation citoyenne au service de l'action publique. Durant plusieurs années, elle a piloté des démarches de prospective territoriale relatives à la transition socio-écologique au sein de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Depuis avril 2022, elle est conseillère technique Prospective et Résilience auprès de l'adjointe à la maire de Paris, chargée de l'innovation, de l'attractivité, de la prospective Paris 2030 et de la résilience. [→ p. 177]

Chloé Leprompt est apprentie au Bureau des paysages et de la publicité. Elle termine actuellement son master en stratégies territoriales et urbaines à Sciences Po. [→ p. 58]

Gweldaz Le Sauze attaché principal d'administration de l'État, est coordonnateur territorial Est de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de Loire-Atlantique. Avec son équipe du réseau territorial, il porte les politiques publiques prioritaires dans les domaines aménagement, planification, environnement et risques. Il déploie les programmes d'appui nationaux et accompagne les projets locaux dans le cadre de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). [→ p. 88]

Marine Linglart est docteur en ethno-écologie du Muséum national d'histoire naturelle. Fondatrice d'Urban Eco Scop, coopérative spécialisée en écologie urbaine et paysage, elle développe des méthodes et des outils pour intégrer la nature dans les dynamiques de territoire dans une vision stratégique. [→ p. 168]

Manon Loisel est consultante-chercheuse en politiques publiques territoriales, passionnée par les mutations de l'action locale et des politiques publiques. Elle a rejoint l'agence Partie prenante après sept ans passés au sein de la Coopérative Acadie, dont trois en tant que cogérante. Elle est enseignante à Sciences Po Paris (École urbaine). Elle assure le pilotage et l'animation du cycle Mobilités et Territoires de l'Institut de hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe (Ihedate) depuis 2019. [→ p. 225]

Jean-Baptiste Marie architecte, docteur en aménagement et architecture est directeur général de l'Europe des projets architecturaux et urbains (EPAU), organisme de recherche et d'expérimentation sous tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de la Culture. Il est par ailleurs professeur à l'École nationale supérieure d'architecture (Ensa) de Clermont-Ferrand et dirige l'unité mixte de recherche Ressources. [→ p. 216]

Pierre-Alexandre Marchevet est architecte paysagiste, associé de l'agence Okra Landschaftsarchitekten, basée à Utrecht, aux Pays-Bas, et enseignant à l'Académie van Bouwkunst d'Amsterdam. Il développe des projets de paysage, d'urbanisme et d'espaces publics en France, au Benelux et au Royaume-Uni. [→ p. 152]

Alizée Moreux est architecte-urbaniste, directrice associée à l'agence INterland. Elle aborde chaque projet avec une approche pluridisciplinaire et partenariale au service de la transition écologique. Elle a développé un niveau d'expertise sur l'aménagement durable des territoires littoraux en France métropolitaine, en outre-mer et en Europe. [→ p. 158, 202]

Bernard Moulin ingénieur des travaux publics de l'État, est délégué territorial du secteur de Moulins au sein du Réseau territorial de la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier. Chargé de projets, il intervient depuis l'émergence jusqu'à l'accompagnement de projets des collectivités, notamment dans le cadre des dispositifs développés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). [→ p. 74]

Jean-François Mozas ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, est responsable de la délégation territoriale de Dax à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Landes. Avec son équipe et les autres services de l'État, il anime la déclinaison de politiques publiques prioritaires auprès des collectivités (revitalisation des centres bourgs, lutte contre l'artificialisation, mobilité). Il copilote avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine l'Atelier des territoires Sud Landes. [→ p. 108]

Florian Muzard est attaché principal d'administration de l'État. Il a occupé divers postes en préfecture et au niveau ministériel (chargé de mission à la Datar et au CGET). Chef de projet à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), il pilote la session nationale « Amplifier la transition écologique » de l'Atelier des territoires et est référent sur la planification régionale en outre-mer. Il a coordonné des projets innovants faisant appel à la prospective, au mode projet et aux interactions entre la recherche et l'action publique (Territoires 2040, valorisation de la Mission photographique de la Datar, Lab périurbain). Après avoir codirigé avec Sylvain Allemand l'ouvrage *Le Périurbain, espace à vivre* (Parenthèses, 2018), il a animé entre 2021 et 2023 *La Lettre de l'Atelier des territoires*. [→ p. 11]

Estelle Pardon est architecte et paysagiste conceptrice. Elle développe des projets coconstruits et partagés de la stratégie territoriale à l'activation des sites clés. Après avoir exercé au sein de l'atelier Coloco, elle est maintenant directrice de projet à l'agence INterland. [→ p. 44]

Jules Peter-Jan géographe et urbaniste, est chargé d'études à la coopérative Acadie où il travaille sur des missions de conseil liant politiques publiques et territoires (projets de territoire, référentiels stratégiques, analyses prospectives...), ainsi que sur des missions d'études et de recherche-action. [→ p. 79, 130]

Olivier Petiot est ingénieur des travaux publics de l'État hors classe. Avant d'assurer les fonctions de directeur adjoint de la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier, il a tenu, au sein du ministère de l'Écologie, différents postes dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement. Il a en outre, tout au long de sa carrière, acquis une solide expérience en matière de maîtrise d'ouvrage des grandes infrastructures de transport. [→ p. 74]

Guennolé Poix est chargé de mission mobilisation des acteurs territoriaux au Commissariat général au développement durable (CGDD). Convaincu du rôle partenarial de l'État dans l'accompagnement des collectivités, il a créé et animé différents réseaux nationaux de la sphère ministérielle (Club PLUi, par exemple). Il anime actuellement la Communauté Écologie et Territoires (COMETE). [→ p. 134]

Pauline Queulin attachée d'administration, est cheffe de l'unité connaissance des territoires et aménagement durable à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Pyrénées-Orientales, principalement en charge de l'accompagnement des collectivités dans la définition de leurs projets d'aménagement et l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (PLU, PLUi, SCoT). Au moment de l'atelier, elle était responsable adjointe de l'unité planification à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de l'Hérault et référente littoral. [→ p. 96, 122]

Nicolas Rio est chercheur en sciences politiques et consultant en stratégies territoriales. Fondateur de l'agence Partie prenante, il intervient auprès des collectivités et des opérateurs urbains. Il s'intéresse notamment à la transformation de l'action publique et aux nouvelles formes de la planification territoriale. Il anime depuis sept ans un cours à l'École urbaine de Sciences Po sur les mots d'ordre de l'action publique territoriale. [→ p. 225]

Mathias Rouet est urbaniste, directeur des études au sein de la coopérative Plateau urbain et enseignant en écoles de paysage. Il a travaillé à l'élaboration de projets de territoires et de démarches de planification au sein de la coopérative Acadie et de l'agence INterland. [→ p. 130]

Prune Schwab est ingénieure paysagiste, chargée de projet chez Caudex depuis 2020. Sensible aux dynamiques naturelles et au végétal, elle met leurs rapports au cadre de vie et aux usages des lieux au cœur de sa pratique de maîtrise d'œuvre opérationnelle et de planification territoriale. [→ p. 52, 95]

Pauline Sirot entre en 2015 dans la fonction publique en tant qu'architecte et urbaniste de l'État après une carrière au sein de l'agence de maîtrise d'œuvre Chavannes & Associés. Elle a occupé diverses fonctions avant d'intégrer, en 2022, la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DREAL) en qualité de cheffe du bureau des stratégies territoriales. Avec son équipe, elle déploie la démarche Atelier des territoires, accompagne la planification régionale en tant que premier maillon de la territorialisation du zéro artificialisation nette à horizon 2050 et promeut l'excellence de la profession d'urbanisme avec l'organisation du Grand Prix de l'urbanisme (GPU) et du Palmarès des jeunes urbanistes (PJU). [→ p. 11]

Eddie Soulier est professeur à l'Université de technologie de Troyes (UTT) et chercheur dans l'équipe Technologies pour la coopération, l'interaction et les connaissances dans les collectifs (Tech-Cico) du laboratoire LIST3N. Ses travaux portent sur les connaissances et le *storytelling* organisationnel, les communautés et les réseaux sociaux, l'épistémologie philosophique, les nouvelles formes d'organisation et la modélisation numérique appliquée à des domaines tels que l'étude des spatialités, des transitions, des mobilités, de l'énergie, des écosystèmes ou des services. [→ p. 19, 205]

Laurent Terral est géographe et chercheur à l'université Gustave-Eiffel au sein du Laboratoire Ville Mobilité Transport (LVMT). Ses recherches portent principalement sur les facteurs et les enjeux de développement territorial, l'analyse des ressources territoriales, dans le contexte des pays développés. Plus récemment, ses travaux l'ont amenée à s'intéresser à l'évolution des interactions entre les infrastructures aéroportuaires et leur territoire et aux problématiques plus spécifiques posées par ce type d'équipement. [→ p. 63]

Index des personnes interviewées

Yannick Bassier directeur général des services, Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans.. [→ p. 118]

Johann Boblin président de Grand-Lieu Communauté, conseiller régional Pays de la Loire, maire de La Chevrolière. [→ p. 40]

Nathalie Delara chargée de mission agroécologie-filières, Direction départementale des territoires de Saône-et-Loire. [→ p. 198]

Laurent Flirden chef de l'unité contrôle de légalité, Direction départementale des territoires de Saône-et-Loire. [→ p. 198]

Aziliz Gouez vice-présidente de Nantes Métropole, conseillère municipale de Nantes. [→ p. 41]

Matthieu Grégory directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault, désormais directeur régional adjoint à la DREAL Occitanie. [→ p. 166]

Benoît Langard directeur du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Mâconnais Sud-Bourgogne. [→ p. 196]

Gweldaz Le Sauze coordonnateur territorial Est, Direction départementale des territoires et de la mer de Loire-Atlantique. [→ p. 42]

Jean-Marc Lescoute président de la communauté des communes du Pays d'Orthe et Arrigans. [→ p. 118]

Loïc Linares vice-président de Sète Agglopolé Méditerranée, conseiller municipal de Frontignan-la-Peyrade. [→ p. 164]

Jean-François Mozas délégué territorial de Dax, Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Landes. [→ p. 120]

Pascal Otheguy secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique. [→ p. 42]

Olivier Petiot directeur adjoint, Direction départementale des territoires de l'Allier. [→ p. 86]

Frédéric Verdier maire de Besson, vice-président de Moulins Communauté en charge du développement durable et de la transition écologique. [→ p. 84]